

N° 1936 – MO 791

N° référence : 01.0302.0595

Dépôt : 28.09.2026
Traitement Bureau CDV : 05.10.2026
Développement/Urgence : non/non
Délai de réponse : 05.04.2027

Motion des Jeunes progressistes de gauche pour un plan de gestion et de rénovation des bâtiments communaux

Proposition

Le Conseil municipal est chargé de développer et de présenter un plan de gestion et de rénovation des bâtiments communaux.

Ce plan vise à élaborer une politique de gestion des bâtiments communaux sur le moyen terme, 10 voire 20 ans. Il prendra en compte l'urgence climatique et inclura en conséquent : un objectif de neutralité climatique, l'efficacité et la gestion énergétique, la priorisation de ressources locales, et l'adaptation des bâtiments aux nouvelles réalités climatiques. Le plan doit faire en sorte que d'ici 2050, le bâti communal communaux soit climatiquement neutre.

Développement

Alors que la Confédération porte l'objectif d'une neutralité carbone en 2050, 20-25% des émissions de gaz à effet de serre viennent des bâtiments^{1,2}. Si les particuliers ont une grande marge de manœuvre sur cette question, notre commune doit se montrer exemplaire. De plus, nos autorités gèrent les bâtiments les plus importants, et donc les plus énergivores.

La réponse N° 1923 à la question écrite QU 435 témoigne d'un manque de projection et de planification sur le long terme du Conseil municipal. Que se passera-t-il si le projet de chauffage à distance tombe à l'eau ? Lequel des bâtiments les plus énergivores sera le premier à avoir la chance d'être rénové ? Quelles adaptations au dérèglement climatique sont prévues ?

Nous méritons mieux que cette politique hasardeuse, les citoyens ont besoin de savoir où nous allons et ce que nous prévoyons de faire pour nos infrastructures. Notre ville doit avoir une vision sur le long terme quant à la gestion de ses biens, alors que le temps presse pour agir concrètement pour le climat.

Pour cette raison, nous demandons au Conseil municipal d'élaborer et de présenter un plan de gestion de ses bâtiments sur le moyen terme. Il s'agit de pouvoir prévoir des rénovations plus conséquentes et de les concilier avec notre situation financière. De cette manière, les autorités auront un objectif et pourront amener une vision politique précise, qui prenne en compte les adaptations climatiques nécessaires.

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 28 septembre 2026

Signature(s) :

1^{ère} signataire : **M. Léonard Paget (2)**
M. Aitor Meyer

¹ <https://www.energie-environnement.ch/climat-co2/logement-et-climat>

² <https://monplanclimat.fr.ch/a-propos/articles/batiments-et-climat.html>